

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20150609.24	<p style="text-align: center;"><u>Séance du 9 juin 2015 à 18h30</u></p> <p>L'an deux-mille-quinze le neuf le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie de Seloncourt - Salle des Mariages - après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Premier Adjoint, en l'absence de Mme Irène THARIN, Maire empêché, pour la session ordinaire de juin (Art. L2122-17 CGCT).</p>
<p>NOTA M. le Premier Adjoint certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 10 juin 2015, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 1^{er} juin 2015 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>	
<p style="text-align: center;"><u>Etaient présents</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Etaient excusés ayant donné procuration</u></p>	
<p>M. le Premier Adjoint ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.</p>	

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU SYNDICAT MIXTE D'ENERGIES DU DOUBS (SYDED) –
RENOVATION D'EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC**

M. le Premier Adjoint informe le Conseil Municipal du programme de renouvellement de luminaires dans les rues suivantes : rue Neuve, rue des Carrières, rue de Paupin et rue de la Côte.

Dans le cadre du montage financier du dossier, M. le Premier Adjoint propose de solliciter l'aide financière du SYDED.

Le plan de financement est le suivant :

- acquisition de 60 luminaires : 23 212.08 € HT soit 27 854.50 € TTC
- subvention escomptée du SYDED au taux de 45.70 % du montant hors taxe des fournitures : 10 607.92 €
- solde fonds libres : 17 246.58 € TTC

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à / par**

- accepte de solliciter l'aide financière du SYDED
- se prononce sur le plan de financement exposé ci-dessus
- s'engage à réaliser et à financer les équipements pour le montant prévu
- demande l'autorisation de commencer les travaux avant l'intervention de la décision attributive de subvention du SYDED,
- autorise le Premier Adjoint, en l'absence du Maire empêché, ou le Conseiller Municipal délégué, à signer tout document à intervenir.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2015.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

Seloncourt, le 9 juin 2015

**Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,
Daniel BUCHWALDER**